

## Réinscription en ligne 2020 / 2021

La réinscription en ligne s'adresse aux élèves inscrits en 2019/20 ayant suivi un cursus complet cette année, s'étant acquittés de leurs droits d'inscription pour cette année, et dont le cursus se poursuit en 2020/21.

Sont exclus de la procédure :

- Les élèves dont les études sont terminées. Pour certains de ceux-ci, il est toutefois possible de présenter un nouveau concours d'admission afin de poursuivre les études : se rendre sur [conservatoire.strasbourg.eu](http://conservatoire.strasbourg.eu), onglet « Admissions / Examens ».
- Les élèves n'ayant pas, à ce jour, réglé leurs droits d'inscription en 2019/20.

**Si vous ne souhaitez PAS vous réinscrire** au Conservatoire en 2020 / 2021, rendez-vous sur votre espace Extranet, cliquez sur l'onglet « Réinscriptions », puis validez le choix « Je ne souhaite pas me réinscrire » et confirmez-le.

**Si vous souhaitez vous réinscrire**, suivez la procédure détaillée ci-dessous. *Merci de respecter l'ordre des étapes ;* celui-ci est indispensable au bon déroulement de votre réinscription.

### 1<sup>ère</sup> étape : pièces justificatives

Rendez-vous sur [votre espace Extranet](#), cliquez sur l'onglet « Administration », puis sur « Documents ».

The screenshot shows the 'Espace de gestion des documents' page. The header includes the conservatoire logo and the year '2019/2020'. The left sidebar contains navigation options: ACCUEIL, RÉINSCRIPTION, CHOIX DE COURS, ADMINISTRATION (with sub-items: Absences / Retards, Comptabilité, Documents), SCOLARITE, PLANNINGS, and ESPACE TÉLÉCHARGEMENT. The main content area is titled 'Réinscription en 2020 / 2021 - 1<sup>ère</sup> étape: pièces justificatives (à fournir avant le 12 août 2020)'. It includes instructions on how to upload documents and a table listing the required documents.

Attestation de paiement de la CAF	+	Aucun fichier
Attestation responsabilité civile 2020/2021	+	Aucun fichier
Avis d'imposition 2019	+	Aucun fichier
Certificat médical	+	Aucun fichier
Copie de la carte d'identité	+	Aucun fichier
Justificatif de domicile	+	Aucun fichier
Justificatif employé de l'Eurométropole	+	Aucun fichier
Livret de famille	+	Aucun fichier
Photo	+	Aucun fichier
RIB	+	Aucun fichier

Vous y pourrez charger, **en format numérique** (PDF, JPG...), les pièces justificatives nécessaires au traitement de votre demande de réinscription. Celles-ci dépendent de votre situation et de vos demandes :

**Pour tous :**

- Attestation de responsabilité civile pour l'année 2020/21 (au nom de l'élève)
- Photo d'identité (*pour la carte d'élève, taille 20mm x 30mm, veillez à ce que la définition soit adaptée*)

**Pour les élèves en Horaires aménagés :**

- Avis d'imposition 2019 (sur les revenus de 2018)

**Pour les élèves (HA, AH et Traditionnels) habitant dans l'Eurométropole de Strasbourg, tous cycles hors CPES et Spécialisation :**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, gaz, téléphone fixe ou box)
  - Pour les élèves hébergés : facture + copie de la carte d'identité de l'hébergeur + attestation sur l'honneur établie par celui-ci

**Pour les élèves danseurs :**

- Certificat médical attestant de l'aptitude à suivre les cours de Danse

**Pour les élèves dont le responsable légal est employé par l'Eurométropole de Strasbourg :**

- Copie du badge ou attestation de l'employeur

**A partir du 2<sup>ème</sup> enfant en HA, ou à partir du 3<sup>ème</sup> enfant en AH ou Horaires traditionnels :**

- Livret de famille (copie de toutes les pages, parents + enfants)

**Pour les demandes de bourse municipale :**

- Elèves majeurs : copie de la carte d'identité
- Elèves mineurs : livret de famille (copie de toutes les pages, parents + enfants)
- Attestation récente de paiement de la CAF, faisant état de votre adresse actuelle. Pour être éligible, le QF doit être inférieur à 751.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, gaz, téléphone fixe ou box). Pour être éligible, vous devez habiter à Strasbourg.
  - Pour les élèves hébergés : facture + copie de la carte d'identité de l'hébergeur + attestation sur l'honneur établie par celui-ci
- Scan d'un RIB original, au format IBAN-BIC

Chargez les documents demandés en cliquant à chaque fois sur « + ».

***Vous avez jusqu'au 12 août 2020 pour nous fournir toutes les pièces justificatives*** correspondantes à votre demande. Au-delà de cette date, si vous n'avez pas fourni les documents nécessaires, vous serez facturé au tarif plein.

## 2<sup>ème</sup> étape : inscription pédagogique

**Attention** : Les élèves en année de **CONGÉ** ou de **PARCOURS PERSONNALISÉ** en 2019/20, ainsi que ceux qui seront en Parcours personnalisé en 2020/21, ne peuvent pas réaliser cette étape en ligne.

Si vous êtes dans ce cas, merci de prendre contact avec les conseillers aux études, *après avoir complété la 1<sup>ère</sup> étape* (pièces justificatives) : [Conservatoire-ConseillersAuxEtudes@strasbourg.eu](mailto:Conservatoire-ConseillersAuxEtudes@strasbourg.eu).

Toujours sur votre espace Extranet, cliquez sur l'onglet « Réinscription ».

Confirmez que vous souhaitez vous réinscrire pour l'année 2020 / 2021 en cliquant sur le bouton « Valider » correspondant.

conservatoire STRASBOURG

2019/2020

CONSERVATOIRE DE STRASBOURG

ACCUEIL

RÉINSCRIPTION

CHOIX DE COURS

ADMINISTRATION

SCOLARITE

PLANNINGS

ESPACE TÉLÉCHARGEMENT

Demande de réinscription

Réinscription pour l'année 2020 / 2021 - 2<sup>ème</sup> étape: inscription pédagogique (à compléter avant le 16 août 2020)

**ATTENTION: Ne pas débiter cette étape tant que vous n'avez pas transmis l'ensemble des pièces justificatives.** Pour nous transmettre les pièces depuis votre espace Extranet, cliquez sur "Administration" puis sur "Documents". Date limite de réception des pièces justificatives: **12 août 2020**.

IMPORTANT: Pour les élèves en année de CONGÉ ou de PARCOURS PERSONNALISÉ en 2019/20, ainsi que pour ceux qui seront en Parcours personnalisé en 2020/21, il n'est pas possible de réaliser cette étape en ligne. Merci de contacter les conseillers aux études à l'adresse [Conservatoire-ConseillersAuxEtudes@strasbourg.eu](mailto:Conservatoire-ConseillersAuxEtudes@strasbourg.eu).

Je souhaite effectuer une réinscription pour l'année 2020/2021

Je ne souhaite pas me réinscrire.

Les cours suivis en 2019 / 2020 s'affichent.

conservatoire STRASBOURG

2019/2020

CONSERVATOIRE DE STRASBOURG

ACCUEIL

RÉINSCRIPTION

CHOIX DE COURS

ADMINISTRATION

SCOLARITE

PLANNINGS

ESPACE TÉLÉCHARGEMENT

Demande de réinscription

Cours suivis en 2019 / 2020

Les disciplines avec une case cochée et grisée sont obligatoires en cas de réinscription. Les disciplines sans case à cocher ne sont pas ouvertes à la réinscription en ligne, pour l'une des raisons suivantes:

- arrêt des études dans cette discipline;
- celle-ci doit faire l'objet d'une nouvelle demande à la rentrée (certaines UEs complémentaires) ou d'une nouvelle inscription (certaines pratiques collectives);
- dans le cas des orchestres, la répartition des effectifs est décidée par les professeurs (les listes seront publiées prochainement).

Si une case est cochée et non grisée, vous pouvez la décocher afin de ne pas vous réinscrire dans cette discipline.

Bilan

	Discipline/Activité	Cycle/Niveau	Enseignant(s) actuel(s)
<input checked="" type="checkbox"/>	Formation musicale	[Cycle II] Année 3	GINAIRE, IMA
<input checked="" type="checkbox"/>	Hautbois	[Cycle I] Année 2	GINAIRE, IMA
<input type="checkbox"/>	Orchestre symphonique		GINAIRE, IMA

Les disciplines avec une case cochée et grisée sont obligatoires en cas de réinscription.

Les disciplines sans case à cocher *ne sont pas ouvertes à la réinscription en ligne*, pour l'une des raisons suivantes:

- arrêt des études dans cette discipline;
- celle-ci doit faire l'objet d'une nouvelle demande à la rentrée (certaines UEs complémentaires) ou d'une nouvelle inscription (certaines pratiques collectives);
- dans le cas des orchestres, la répartition des effectifs est décidée par les professeurs (les listes seront publiées prochainement).

Si une case est cochée et non grisée, vous pouvez la décocher afin de ne pas vous réinscrire dans cette discipline.

Une fois vos choix faits, cliquez sur « Poursuivre ».

Les cours confirmés pour l'année 2020 / 2021 s'affichent.

conservatoire STRASBOURG CONSERVATOIRE DE STRASBOURG 2019/2020

ACCUEIL RÉINSCRIPTION CHOIX DE COURS ADMINISTRATION SCOLARITE PLANNINGS ESPACE TÉLÉCHARGEMENT

Demande de réinscription

**Cours confirmés pour l'année 2020 / 2021**

Si vous souhaitez suivre un nouveau cours en 2020/21, ou poursuivre une UE complémentaire non obligatoire déjà débutée, contactez les conseillers aux études: [Conservatoire-ConseillersAuxEtudes@strasbourg.eu](mailto:Conservatoire-ConseillersAuxEtudes@strasbourg.eu).

	Discipline/Activité	Cycle/niveau demandé	Cours proposé(s) [cours collectifs uniquement]
<input checked="" type="checkbox"/>	Formation musicale	[Cycle II]Année 4	Observations/Commentaires <input type="text"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Hautbois	[Cycle I]Année 3	Observations/Commentaires <input type="text"/>

Précédent Suivant Abandonner

Cliquez sur « Poursuivre ».

conservatoire STRASBOURG CONSERVATOIRE DE STRASBOURG 2019/2020

ACCUEIL RÉINSCRIPTION CHOIX DE COURS ADMINISTRATION SCOLARITE PLANNINGS ESPACE TÉLÉCHARGEMENT

Demande de réinscription

**Informations, autorisations, demande de bourse et acceptation du règlement intérieur**

Consulter le [règlement intérieur](#)

Après validation de l'inscription pédagogique, vous recevrez un e-mail détaillant la suite de la procédure.

**ATTENTION: Ne pas valider étape tant que vous n'avez pas transmis l'ensemble des pièces justificatives.** Pour nous transmettre les pièces depuis votre espace Extranet, cliquez sur "Administration" puis sur "Documents". Date limite de réception des pièces justificatives: **12 août 2020**.

Afficher adresse(s) / contact(s)

Etablissement scolaire

Niveau scolaire

Droit à l'image

Demande de bourse

Précédent VALIDER ET ENVOYER Abandonner

Nous vous demanderons de nous fournir certaines informations et autorisations, de nous indiquer si vous sollicitez une bourse municipale, et d'accepter le règlement intérieur du Conservatoire.

Après avoir rempli les champs demandés (attention, cette page comporte une barre de défilement verticale pour accéder aux derniers champs à renseigner), cliquez sur « Valider et envoyer » ; une fenêtre de confirmation s'ouvrira, confirmez l'envoi.

Si, après avoir validé, vous restez sur cette même étape, cela veut dire que des éléments obligatoires n'ont pas été renseignés ; ceux-ci sont marqués en rouge, renseignez-les puis validez.

Une fois cette étape validée, vous pourrez télécharger un compte-rendu. Vous recevrez également un e-mail précisant la suite de la procédure.

### 3<sup>ème</sup> étape : paiement des droits d'inscription

Suite à réception de votre demande de réinscription et de vos pièces justificatives, votre facture sera accessible sur votre espace Extranet dans un délai d'une semaine environ (onglet « Administration », puis « Comptabilité »).

Une fois la facture disponible, vous pourrez réaliser le paiement selon les modalités suivantes :

- Paiement par **carte bancaire / carte de crédit** : rendez-vous sur votre espace Extranet, cliquez sur l'onglet « Administration », ensuite sur « Comptabilité » ; vous y trouverez votre facture, cliquez sur "Payer en ligne" puis suivez la procédure.

conservatoire STRASBOURG

CONSERVATOIRE DE STRASBOURG 2019/2020

Comptabilité Année scolaire de référence : 2019/2020

Comptabilité

Aucune facture disponible pour l'année de référence!

Comptabilité année scolaire : 2020/2021

Elève / Individu	Date	Tarif	Montant
TEPAS JENEXIS	26/06/2020	Tarif plein	642,00 €
Total facturé :			642,00 €

Liste des factures

Numéro de facture	Date	Montant	
Facture : D202100048	26/06/2020	642,00 €	Payer en ligne

- Paiement par **chèque** : à l'ordre de la « Régie du Conservatoire » ; pensez à noter, au dos, NOM(s) et Prénom(s) de l'élève ou des élèves concerné(s). Le chèque est à envoyer par courrier ou à déposer personnellement à l'adresse suivante :

Conservatoire de Strasbourg  
1 Place Dauphine  
67076 Strasbourg

- Paiement en **espèces** (jusqu'à 300 €) : à déposer personnellement, sur rendez-vous uniquement ; contactez Mme. Nathalie GOMMARD à l'adresse [nathalie.gommard@strasbourg.eu](mailto:nathalie.gommard@strasbourg.eu).
- Paiement par **prélèvement automatique** en 3 fois : imprimez, complétez et signez [le formulaire SEPA](#), et envoyez-le par courrier (*les scans ne sont pas acceptés*) à l'adresse ci-dessus en y joignant un RIB (original). **Si vous optez pour le prélèvement automatique, le mandat SEPA signé doit être envoyé au plus tard le 16 août 2020** (le cachet de la poste faisant foi). Les prélèvements auront lieu aux mois de novembre, février et juin.

**4<sup>ème</sup> étape** (à partir de **SEPTEMBRE 2020**, élèves en **MUSIQUE** seulement) :

## Choix des groupes FM

### Inscriptions dans les pratiques collectives, Modules et UEs complémentaires

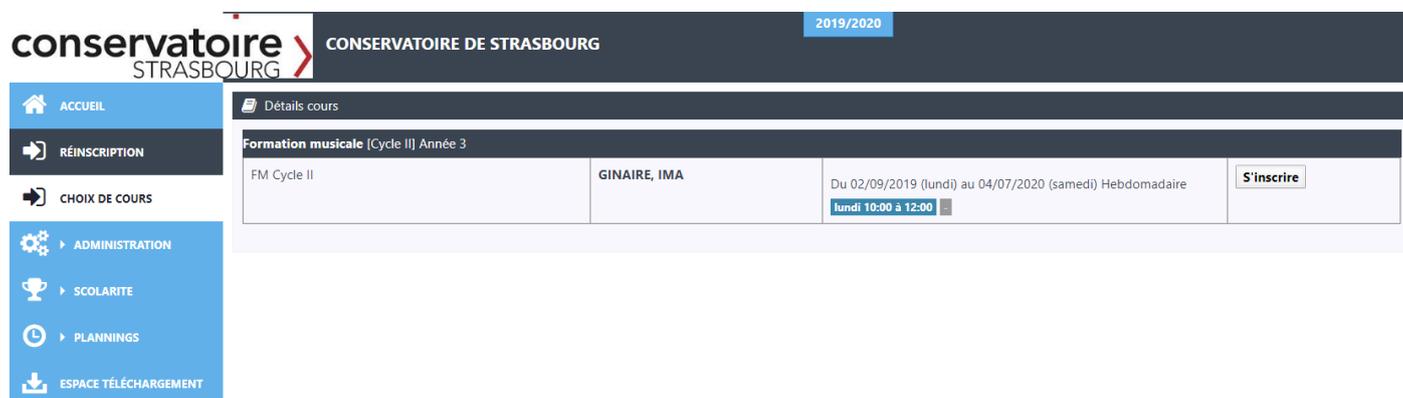
### Inscriptions en dominante *Culture et écriture* suite à validation d'un Module ou UE

#### Choix des groupes FM (hors élèves en HA/AH et Maîtrise) :

Les horaires des groupes FM pour l'année seront mis en ligne sur notre site pour consultation au courant du mois de juillet.

Suite à l'inscription pédagogique en ligne, vous serez inscrit en Formation musicale de manière provisoire jusqu'à l'ouverture des inscriptions dans les cours, **lundi 7 septembre 2020, à 08h00**. A partir de cette date, et jusqu'au **10 septembre** inclus, vous pourrez choisir votre groupe FM sur votre espace Extranet.

Pour cela, rendez-vous dans votre espace Extranet et cliquez sur « Choix de cours ». Les créneaux de cours disponibles correspondant à votre niveau s'affichent.



The screenshot shows the website interface for the Conservatoire de Strasbourg. At the top, there is a navigation bar with the logo 'conservatoire STRASBOURG' and 'CONSERVATOIRE DE STRASBOURG'. A blue button labeled '2019/2020' is visible. Below the navigation bar is a sidebar menu with options: ACCUEIL, RÉINSCRIPTION, CHOIX DE COURS (highlighted), ADMINISTRATION, SCOLARITE, PLANNINGS, and ESPACE TÉLÉCHARGEMENT. The main content area is titled 'Détails cours' and shows a table for 'Formation musicale [Cycle II] Année 3'. The table has columns for course name, teacher, dates, and a 'S'inscrire' button. The course listed is 'FM Cycle II' by 'GINAIRE, IMA', running from 'Du 02/09/2019 (lundi) au 04/07/2020 (samedi) Hebdomadaire' on 'lundi 10:00 à 12:00'.



Choisissez le créneau qui vous convient, cliquez sur « S'inscrire », puis confirmez votre choix.

#### ATTENTION :

Chaque groupe aura une capacité d'accueil limitée à 19 élèves. Une fois cette jauge atteinte, l'inscription dans le groupe ne sera plus possible.

Une fois votre choix validé, vous ne pourrez pas le changer. En cas d'erreur, contactez le service Scolarité pour que votre choix soit annulé ; vous pourrez ensuite refaire un choix parmi les groupes encore disponibles.

#### Pratiques collectives :

- **Pour les élèves chanteurs et pour les élèves jouant d'un instrument d'orchestre**, les affectations dans les chœurs et orchestres seront annoncées au courant du mois de juillet.
- **Pour les autres**, des journées d'inscription sont prévues la semaine du 14 septembre. Ce sera l'occasion de rencontrer les professeurs des différents ateliers qui pourront vous présenter le contenu de ceux-ci et vous aider à faire votre choix. Les inscriptions seront ensuite transmises à la Scolarité par les professeurs.

*La participation à une pratique collective est obligatoire pour tous les élèves instrumentistes à partir de la 4<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> Cycle, et pour tous les chanteurs sur l'ensemble de leur cursus.*

**Modules FM et Culture, inscriptions en dominante *Culture et écriture* suite à validation d'un Module ou UE :**

- Les élèves ayant validé le 2<sup>ème</sup> Cycle de FM et souhaitant s'inscrire en **Module FM COA (Ecrit et/ou Oral)** doivent adresser un e-mail au service Scolarité en précisant le(s) Module(s) et l(es) horaire(s) souhaité(s). Les créneaux de cours seront annoncés au courant du mois de juillet.
- Les élèves ayant validé le 2<sup>ème</sup> Cycle de FM et souhaitant s'inscrire en **Module Ecriture, Histoire de la Musique et/ou Analyse**, ainsi que les élèves admis en dominante ***Culture et écriture*** suite à obtention d'un Module ou UE dans ces disciplines, doivent se présenter à la réunion de département qui aura lieu la semaine du 14 septembre (date et horaire seront précisés ultérieurement) afin de rencontrer les professeurs et s'inscrire dans un créneau de cours. Les inscriptions seront ensuite transmises à la Scolarité par les professeurs.

**Unités d'enseignement complémentaires :**

Si vous souhaitez suivre une nouvelle discipline complémentaire, ou poursuivre une discipline complémentaire déjà débutée, contactez les conseillers aux études dès début septembre.

**Contacts :**

Pour toute question concernant la procédure de réinscription :

[Conservatoire-Scolarite@strasbourg.eu](mailto:Conservatoire-Scolarite@strasbourg.eu)

Pour toute question ou demande concernant votre cursus (cours suivis, cours obligatoires ou facultatifs, nouvelles disciplines souhaitées...) :

[Conservatoire-ConseillersAuxEtudes@strasbourg.eu](mailto:Conservatoire-ConseillersAuxEtudes@strasbourg.eu)